



## **PROFIL DE POSTE COORDONNATEUR DE FORMATION POUR LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES SPECIALISEES**

### **PRESENTATION DE L'ENM :**

L'École nationale de la magistrature, établissement public administratif doté d'un budget autonome s'élevant pour l'exercice budgétaire 2007 à plus de 45 millions d'euros, se répartit sur deux sites distincts l'un situé à Bordeaux siège de l'École et de la direction des recrutements, de la formation initiale et de la recherche, l'autre localisé à Paris où se trouve la direction de la formation continue, des relations internationales et des formations professionnelles spécialisées. L'École nationale de la magistrature, qui compte aujourd'hui 180 emplois équivalents temps plein, est dirigée par un directeur qui met notamment en œuvre la mission pédagogique de l'École et les délibérations de son conseil d'administration.

A l'occasion de son cinquantenaire, l'ENM met en œuvre un projet global qui, sur la base de compétences définies, met en adéquation le recrutement et la formation. En particulier, une nouvelle approche pédagogique est désormais permise par la création de huit pôles de formation, communs à la formation initiale et à la formation continue.

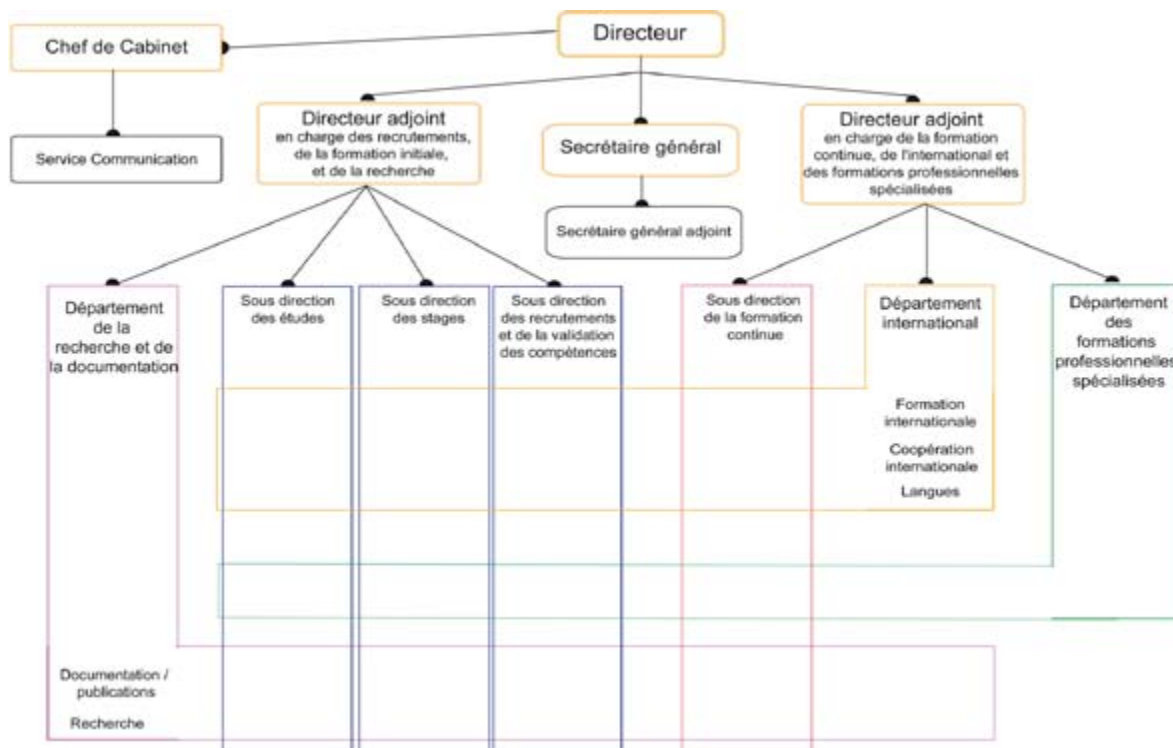
Deux nouveaux départements ont été créés. La recherche appliquée étant une des missions essentielles d'une grande école, un département de la recherche et de la documentation a été créé pour se concentrer sur l'étude des pratiques judiciaires, notamment dans une perspective comparée. Un département des formations professionnelles spécialisées a aussi été créé pour assurer les nouvelles attributions de l'ENM en matière de formation des magistrats non professionnels (juges consulaires, juges de proximité) ou des collaborateurs de justice (conciliateurs, délégués du procureur).

### **PRESENTATION DU DEPARTEMENT DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES SPECIALISEES :**

Initialement orientée exclusivement vers la formation des magistrats, l'École Nationale de la Magistrature a désormais vocation à former d'autres publics, d'autres professionnels ayant pour mission de juger, d'assister le juge ou de régler des conflits en dehors du domaine classique d'une instance judiciaire.

C'est ainsi que l'École Nationale de la Magistrature participe désormais à la formation des juges consulaires, celles des juges de proximité la formation des conciliateurs et enfin celles des délégués du Procureur. D'autres publics seront potentiellement concernés dans l'avenir, comme les assesseurs des tribunaux pour enfants, les assistants spécialisés et les experts judiciaires.

Le département des formations professionnelles spécialisées a vocation à gérer leur formation initiale, leur formation continue et les stages.



## DESCRIPTION DU POSTE :

Le poste à pourvoir est celui de **coordonnateur de formation** (appellation qui remplace celle de chargé de formation) au sein du département des formations professionnelles spécialisées qui est composé de 2 magistrats détachés à l'Ecole ; il aura en charge la formation initiale et continue des juges de proximité, des conciliateurs de justice et des délégués du procureur.

A ce titre il :

- Participe à la conception des actions pédagogiques : réflexion sur les thèmes de formation, recherche d'intervenants, élaboration du contenu pédagogique avec les directeurs de session
- Participe à l'élaboration des outils de formation en formation initiale : élaboration de supports audiovisuels, de cas pratiques, de fiches pédagogiques
- Peut dispenser des enseignements dans ses domaines de compétences ;
- Participe au suivi pédagogique ;
- Participe au suivi des stages.

En complément de cette activité principale, il peut être amené, en fonction de ses compétences, à :

- Participer à des missions d'expertise ou de formation de formateurs à l'étranger (à ce titre une bonne pratique de l'anglais ou d'une autre langue étrangère serait appréciable) ;
- Représenter l'Ecole dans des groupes de travail internationaux ;
- Effectuer toutes autres tâches confiées par le directeur.

## **LOCALISATION :**

Il s'agit d'un poste basé à Paris. La disponibilité requise rend nécessaire une résidence à Paris ou dans sa proche région. Des déplacements à Bordeaux sont à prévoir.

## **COMPETENCES REQUISES :**

### **Ce poste nécessite :**

- Des compétences juridiques solides en matière civile, ou pénale ;
- Une expérience professionnelle riche dont une expérience récente en juridiction, notamment au sein des tribunaux d'instance ;
- Une capacité au travail en groupe au sein d'une équipe pédagogique structurée ;
- Des qualités rédactionnelles ;
- Un sens aigu de l'organisation et de la relation ;
- Un goût pour l'enseignement et la pédagogie (une expérience à ce titre serait appréciable)
- Une maîtrise des outils informatiques (traitement de textes, tableur, logiciel de présentation de documents, création de power point)
- La maîtrise d'une langue étrangère sera un atout supplémentaire

Le coordonnateur de formation bénéficiera à l'Ecole d'une formation à la pédagogie.

## **STATUT :**

Détaché pour trois ans renouvelable une fois, au sein d'un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du garde des sceaux, ministre de la Justice, le coordonnateur de formation est placé sous l'autorité générale du directeur de l'Ecole et de ses adjoints et sous la supervision directe du chef du département des formations professionnelles spécialisées.

Les candidats aux fonctions de chargé de formation à l'ENM sont entendus par une commission de recrutement prévue par l'article 12 du décret 99-1073 du 21 décembre 1999, laquelle transmet au directeur de l'Ecole un avis motivé sur le mérite de chaque candidature.

Le poste de chargé de formation à pourvoir peut indifféremment être offert à un magistrat du premier grade ou à un magistrat du second grade dès lors que ce dernier est inscrit au tableau d'avancement.

Les magistrats détachés dans un emploi de chargé de formation à l'ENM sont nommés à l'échelon comportant un indice immédiatement supérieur à celui dont ils bénéficiaient dans leur corps d'origine.

## **MODALITE DE RECRUTEMENT :**

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation, doivent être adressées, par la voie hiérarchique à :

Monsieur le Directeur de l'Ecole nationale de la magistrature  
10 rue des Frères Bonie  
33 080 Bordeaux Cedex  
S/C de Madame la directrice des Services Judiciaires

Les candidatures sont également à adresser directement à Eric BRAMAT, Chef de Cabinet du Directeur – Ecole nationale de la Magistrature – 10, rue des frères Bonie 33080 Bordeaux Cedex

Date de prise de fonction souhaitée : 1 janvier 2010

La nomination est prononcée par arrêté du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, après avis du directeur de l'Ecole et d'une commission présidée par le Premier Président de la Cour de cassation.

## **CONTACTS A L'ENM :**

Pour tous renseignements, personnes à contacter :

Samuel VUELTA SIMON  
Directeur adjoint de l'ENM,  
Directeur de la formation continue, du département international  
et des formations professionnelles spécialisées  
01 44 41 88 23  
[Samuel.Vuelta-simon@justice.fr](mailto:Samuel.Vuelta-simon@justice.fr)

Eric BRAMAT  
Chef de cabinet du directeur de l'ENM  
05 56 00 11 20  
[Eric.Bramat@justice.fr](mailto:Eric.Bramat@justice.fr)

Isabelle ROHART-MESSAGER  
Sous-Directrice,  
Chef du département des formations professionnelles spécialisées  
01 44 41 88 40  
[Isabelle.Rohart-Messenger@justice.fr](mailto:Isabelle.Rohart-Messenger@justice.fr)